



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2013/006

26 février 2013

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVEAUX SIGNATAIRES DU MdE DUGONG

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) en sa qualité de dépositaire du Mémorandum d'Entente sur la conservation et la gestion des dugongs et de leurs habitats dans leur aire de répartition (MdE Dugong) a le plaisir de vous informer que :

Le Bangladesh, l'Egypte, la Somalie et le Soudan ont signé le Mémorandum d'entente PNUE/CMS sur les dugongs le 19 février 2013, lors de la deuxième réunion des Etats signataires du Mémorandum d'Entente sur les dugongs, qui s'est tenue à Manille, aux Philippines.

Cela porte le nombre total de signataires à 25. Le MdE sur les dugongs est en vigueur depuis le 31 octobre 2007.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Dr. Donna Kwan : dkwan@cms.int

<http://www.cms.int/notifications/2013.htm>